



Fiche de Données de Sécurité

OPTIMUM A208

Révision : 09/03/2025

Version : 1.0

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit : OPTIMUM A208

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation du produit :

Produits « Nettoyage en place » (Cleaning in Place, CIP).

Agent détartrant.

Destiné exclusivement à l'usage industriel.

Utilisations déconseillées :

Les usages autres que ceux identifiés ne sont pas recommandés.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Overseas Business Company - SARL

Overseas Business Company - SARL

Zone Industrielle de Rouiba, Voie C

Alger Algérie

Tel : 00 213 (0) 23 85 08 42

Fax : 00 213 (0) 23 85 08 39

Coordonnées

E-mail : contact@infinityalgerie.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette ou la fiche de données de sécurité). Centre National de Toxicologie : 00213 (0) 23 26 77 77

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Corrosion cutanée, Catégorie 1A (H314)

Lésions oculaires graves, Catégorie 1 (H318)

Corrosif pour les métaux, Catégorie 1 (H290)

2.2 Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement : Danger.

Contient acide nitrique [$\leq 70\%$] (Nitric Acid)

Mentions de danger :

H290 - Peut être corrosif pour les métaux.

H314 - Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence :

P280 - Porter des gants de protection, des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux et du visage.

P303 + P361 + P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.

Rincer la peau à l'eau ou se doucher.

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

2.3 Autres dangers

Pas d'autres dangers connus.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Mélanges

Ingrédient(s)	N° CAS	Classification	Remarque	Pour cent en poids
Acide nitrique [≤ 70 %]	7697-37-2	Liquides comburants, 3 (H272) Toxicité aiguë, 3 (H331) Corrosion cutanée, 1A (H314) Corrosif pour les métaux, 1 (H290)		30-50

Les limites de concentration spécifiques

Acide nitrique [≤ 70 %] :

- Corrosion cutanée, 1A (H314) $\geq 20\%$ > Corrosion cutanée, 1B (H314) $\geq 5\%$ > Irritation cutanée, 2 (H315) $\geq 1\%$

Limite(s) d'exposition au poste de travail, si disponible(s), sont énumérées dans le paragraphe 8.1.

ATE, si disponible(s), sont énumérées dans la section 11.

Pour le texte intégral des phrases H et EUH mentionnées dans cette section, voir section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Informations générales :

En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin. Administrer de l'air frais. Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire. Ne pas pratiquer le bouche-à-bouche ni le bouche-à-nez. Utiliser un respirateur manuel de type Ambu Bag ou un respirateur automatisé.

Inhalation :

Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin en cas de malaise.

Contact avec la peau :

Laver la peau avec beaucoup d'eau tiède, à faible débit pendant au moins 30 minutes. Laver la peau avec beaucoup d'eau tiède, à faible débit. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Appeler immédiatement un CENTRE NATIONAL DE TOXICOLOGIE ou un médecin. En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin.

Contact avec les yeux :

Maintenir les paupières ouvertes et rincer abondamment les yeux à l'eau tiède pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE NATIONAL DE TOXICOLOGIE ou un médecin.

Ingestion :

Rincer la bouche. Boire immédiatement un verre d'eau. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. NE PAS faire vomir. Garder tranquille. Appeler immédiatement un CENTRE NATIONAL DE TOXICOLOGIE ou un médecin.

Protection individuelle des secouristes : Tenir compte de l'équipement de protection individuelle comme indiqué dans le paragraphe 8.2.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation :

Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation.

Contact avec la peau :

Provoque de graves brûlures.

Contact avec les yeux :

Provoque des dégâts sévères ou irréversibles.

Ingestion :

L'ingestion peut conduire à un effet fortement caustique sur la bouche et la gorge avec un danger de perforation de l'œsophage ou de l'estomac.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune information disponible sur les essais cliniques et le suivi médical. Si disponibles, les informations toxicologiques spécifiques des substances, peuvent être trouvées dans la section 11.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Dioxyde de carbone (CO₂). Poudre sèche. Jet d'eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistante à l'alcool.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas de dangers particuliers connus.

5.3 Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire et des vêtements appropriés incluant gants et protection du visage.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter un vêtement de protection approprié. Porter un appareil de protection des yeux/du visage. Porter des gants appropriés.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Diluer avec une grande quantité d'eau. Ne pas laisser pénétrer dans les systèmes d'égouts, les eaux de surfaces ou les eaux souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Endiguer pour récupérer les déversements importants de liquide. Utiliser un agent neutralisant. Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, diatomite, liants universels). Ne pas remplacer les matières déversées dans leur récipient d'origine. Récupérer dans des récipients fermés et adaptés pour élimination.

6.4 Référence à d'autres sections

Pour les équipements de protection individuelle, voir la sous-section 8.2. Pour des informations concernant l'élimination, voir la section 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Mesures visant à prévenir les incendies et explosions : Pas de précautions spéciales requises.

Mesures à prendre pour la protection de l'environnement :

Pour les contrôles d'exposition liés à l'environnement, voir le paragraphe 8.2.

Conseils sur l'hygiène professionnelle générale :

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Ne pas mélanger avec d'autres produits sauf avis contraire d'Overseas Business Company. Se laver le visage, les mains et toute partie de la peau exposée soigneusement après manipulation. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les aérosols. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Voir section 8.2, Contrôles de l'exposition / protection individuelle.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker conformément aux réglementations locales et nationales. Stocker dans un récipient fermé. Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. Tenir au frais. Conserver à l'écart de la chaleur et de la lumière directe du soleil.

Pour les conditions à éviter, voir le paragraphe 10.4. Pour les matières incompatibles voir le paragraphe 10.5.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas de conseils spécifiques disponibles pour l'utilisation finale.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1 Paramètres de contrôle****Limites d'exposition professionnelle**

Valeurs limites de l'air, si disponible :

Ingrédient(s)	Valeur(s) à long terme	Valeur(s) à court terme
Acide nitrique [≤ 70 %]		1 ppm 2.6 mg/m ³

Valeurs limites biologiques, si disponible :

Procédures de surveillance recommandées, si disponible :

Limites d'exposition supplémentaires dans les conditions d'utilisation, si disponible :

Valeurs de DNEL / DMEL et de PNEC

Exposition humaine

DNEL/DMEL exposition par voie orale - Consommateur (mg/kg pc)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques
Acide nitrique [≤ 70 %]	-	-	-	-

DNEL/DMEL exposition cutanée - Travailleur

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques (mg/kg pc)	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques (mg/kg pc)
Acide nitrique [≤ 70 %]	-	-	-	-

DNEL/DMEL exposition cutanée - Consommateur

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques (mg/kg pc)	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques (mg/kg pc)
Acide nitrique [≤ 70 %]	-	-	-	-

DNEL/DMEL exposition par inhalation - Travailleur (mg/m³)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques
Acide nitrique [≤ 70%]	-	-	2.6	-

DNEL/DMEL exposition par inhalation - Consommateur (mg/m³)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques
Acide nitrique [≤ 70 %]	-	-	1.3	-

Exposition de l'environnement

Exposition de l'environnement - PNEC

Ingrédient(s)	Eau de surface, fraîche (mg/l)	Eau de surface, marine (mg/l)	Intermittent (mg/l)	Station d'épuration (mg/l)
Acide nitrique [≤ 70 %]	-	-	-	-

Exposition de l'environnement - PNEC, continu

Ingrédient(s)	Sédiments, eau fraîche (mg/kg)	Sédiments, marine (mg/kg)	Sol (mg/kg)	Air (mg/m ³)
Acide nitrique [≤ 70 %]	-	-	-	-

8.2 Contrôles de l'exposition

L'information suivante s'applique aux usages indiqués au paragraphe 1.2 de la Fiche de Données de Sécurité.

Si disponible, se référer à la fiche d'information produit pour les instructions d'application et de manipulation.

Les conditions normales d'utilisation sont supposées s'appliquer pour cette section.

Mesures de sécurité recommandées pour la manipulation des purs produits :

Contrôles d'ingénierie appropriés :

Si le produit est dilué en utilisant des systèmes de dosage spécifique sans risque d'éclaboussures ou de contact cutané direct, l'équipement de protection personnelle tel que décrits dans cette section n'est pas nécessaire

Contrôles organisationnels appropriés :

Évitez le contact direct et/ou les éclaboussures lorsque cela est possible. Former le personnel.

OPTIMUM A208

Équipement de protection individuelle	Lunettes de sécurité ou masques protecteurs (EN 166). L'utilisation d'un écran facial complet ou un autre dispositif de protection du visage est fortement recommandé lors de la manipulation des emballages ouverts ou si des éclaboussures peuvent se produire.
Protection des yeux/du visage :	Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN 374). Vérifiez les instructions concernant la perméabilité et le délai, comme préconisé par le fournisseur des gants. Considérer les conditions spécifiques d'utilisation locale, tels que le risque d'éclaboussures, de coupures, temps de contact et température. Gants indiqués pour un contact prolongé : Matière : caoutchouc butyle Temps de pénétration: > = 480 min Epaisseur du matériau: > = 0,7 mm Gants indiqués pour la protection contre les éclaboussures : Matière : caoutchouc nitrile Temps de pénétration : ≥ 30 min Epaisseur du matériau : ≥ 0.4 mm En concertation avec le fournisseur de gants de protection, un autre type offrant une protection semblable peut être choisi.
Protection des mains :	
Protection du corps :	Porter des vêtements résistant aux produits chimiques et des bottes si une exposition cutanée directe et/ou des éclaboussures peuvent se produire (EN 14605).
Protection respiratoire :	Si l'exposition aux particules liquides ou des éclaboussures ne peuvent être évitées, utiliser : demi-masque (FR 140) avec filtre à particules P2 (EN 143) ou masque complet (EN 136) avec filtre à particules P1 (EN 143) Considérer les conditions spécifiques d'utilisation locale. En concertation avec le fournisseur d'équipement de protection respiratoire, un autre type offrant une protection semblable peut être choisi. Des dispositifs d'application spécifiques peuvent être disponibles pour limiter l'exposition. Veuillez consulter la fiche technique pour voir les possibilités. Appliquer les mesures techniques conformes aux limites d'exposition professionnelle, si disponible.
Contrôles de l'exposition de l'environnement :	Ne devrait pas atteindre les égouts ou un fossé de drainage sous forme non diluée ou non neutralisée.

Mesures de sécurité recommandées pour la manipulation du produit dilué :

Concentration maximale recommandée (%) 20

Concentration maximale recommandée (%) Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale.

Concentration maximale recommandée (%) Évitez le contact direct et/ou les éclaboussures lorsque cela est possible. Former le personnel. Il est conseillé aux utilisateurs de se référer aux Limites d'exposition professionnelle nationales ou à toute autre grandeur équivalente, si disponible

Équipement de protection individuelle	Masques protecteurs (EN 166). L'utilisation d'un écran facial complet ou un autre dispositif de protection du visage est fortement recommandé lors de la manipulation des emballages ouverts ou si des éclaboussures peuvent se produire.
Protection des yeux/du visage :	
Protection des mains :	Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN 374). Vérifiez les instructions concernant la perméabilité et le délai, comme préconisé par le fournisseur des gants. Considérer les conditions spécifiques d'utilisation locale, tels que le risque d'éclaboussures, de coupures, temps de contact et température. Gants indiqués pour un contact prolongé : Matière : caoutchouc butyle Temps de pénétration: > = 480 min Epaisseur du matériau: > = 0,7 mm Gants indiqués pour la protection contre les éclaboussures : Matière : caoutchouc nitrile Temps de pénétration : ≥ 30 min Epaisseur du matériau : ≥ 0.4 mm En concertation avec le fournisseur de gants de protection, un autre type offrant une protection semblable peut être choisi.
Protection du corps :	Porter des vêtements résistant aux produits chimiques et des bottes si une exposition cutanée directe et/ou des éclaboussures peuvent se produire (EN 14605).
Protection respiratoire :	Si l'exposition aux particules liquides ou des éclaboussures ne peuvent être évitées, utiliser : demi-masque (FR 140) avec filtre à particules P2 (EN 143) ou masque complet (EN 136) avec filtre à particules P1 (EN 143) Considérer les conditions spécifiques d'utilisation locale. En concertation avec le fournisseur d'équipement de protection respiratoire, un autre type offrant une protection semblable peut être choisi. Des dispositifs d'application spécifiques peuvent être disponibles pour limiter l'exposition. Veuillez consulter la fiche technique pour voir les possibilités. Appliquer les mesures techniques conformes aux limites d'exposition professionnelle, si disponible.
Contrôle de l'exposition de l'environnement :	Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'information de cette section concerne le produit sauf s'il est spécifié qu'il s'agit des données de la substance

Méthode / remarque

État physique : Liquide
Couleur : Limpide, Incolore
Odeur : Produit caractéristique
Seuil olfactif : Non applicable
Point de fusion/point de gel (°C) Non déterminé
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition (°C) Non déterminé

Non approprié pour la classification de ce produit
 Voir les données sur la substance

Données de la substance, point d'ébullition

Ingrédient(s)	Valeur (°C)	Méthode	Pression atmosphérique (hPa)
Acide nitrique [≤ 70 %]	116	Méthode non fournie	

Méthode / remarque

Inflammabilité (solide, gaz) : Non applicable aux liquides
Inflammabilité (liquide) : Non inflammable.
Point d'éclair (°C) : > 100 °C
Supporte la combustion : Non applicable.
(Manuel des Tests et Critères de l'ONU, section 32, L.2)
Limites supérieure et inférieure d'inflammabilité/d'explosivité (%) :
 Non déterminé

Coupelle fermée

Données de la substance, limites d'inflammabilité ou d'explosivité, si disponible :

Méthode / remarque

Température d'auto-inflammabilité : Non déterminé
Température de décomposition : Non applicable.
pH : 1
pH dilué : < 2 (20 %)
Viscosité cinématique : Non déterminé
Solubilité dans/miscibilité avec eau : Complètement miscible

ISO 4316
 ISO 4316

Données de la substance, solubilité dans l'eau

Ingrédient(s)	Valeur (g/l)	Méthode	Température (°C)
Acide nitrique [≤ 70 %]	> 500	Méthode non fournie	

Données de la substance, coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow) :

Voir sous-section 12.3

Méthode / remarque

Voir les données sur la substance

Pression de vapeur : Non déterminé

Données de la substance, pression de vapeur

Ingrédient(s)	Valeur (Pa)	Méthode	Température (°C)
Acide nitrique [≤ 70 %]	770	Méthode non fournie	20

Méthode / remarque

Densité relative : ≈ 1.28 (20 °C)
Densité de vapeur : Pas de données disponibles.
Caractéristiques des particules : Pas de données disponibles.

OECD 109
 Non approprié pour la classification de ce produit
 Non applicable aux liquides.

9.2 Autres informations

9.2.1 Informations concernant les classes de danger physique Propriétés explosives :

Non-explosif.

Propriétés comburantes : Non comburant.

Corrosion vis à vis des métaux : Corrosif(ve)

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

Réserve acide : ≈ -24.5 (g NaOH / 100g; pH=4)

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de risques de réactivité connus dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.4 Conditions à éviter

Aucune donnée connue dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.5 Matières incompatibles

Peut-être corrosif pour les métaux. Réagit avec les alcalins. Conserver à l'écart des produits contenant des agents de blanchiment chlorés ou des sulfites.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Oxydes d'azote (NOx).

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger

Données sur le mélange :

Toxicité aiguë par inhalation

CL50 (vapeurs) (brouillard)

Espèces Non applicable

Méthode OECD 403

ATE(s) pertinentes, calculées :

ATE - Voie orale (mg/kg) : >2000

ATE - Par inhalation, brouillards (mg/l) : >1

Données sur la substance, le cas échéant et si disponible, sont énumérées ci-dessous :

Toxicité aiguë

Toxicité aiguë par voie orale

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)	ATE (mg/kg)
Acide nitrique [≤ 70 %]		Pas de données disponibles				Non établie

Toxicité aiguë par voie cutanée

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)	ATE (mg/kg)
Acide nitrique [≤ 70 %]		Pas de données disponibles				Non établie

Toxicité d'inhalation aiguë

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)
Acide nitrique [≤ 70 %]	LC ₅₀	> 2.65 (vapeur)	Rat	OECD 403 (EU B.2)	

Toxicité d'inhalation aiguë, continu

OPTIMUM A208

Ingrédient(s)	ATE - inhalation, poussières (mg/l)	ATE - inhalation, brouillard (mg/l)	ATE - inhalation, vapeurs (mg/l)	ATE - inhalation, gaz (mg/l)
Acide nitrique [≤ 70 %]	Non établie	Non établie	2.65	Non établie

Irritation et corrosivité

Irritation de la peau et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
Acide nitrique [≤ 70 %]	Corrosif(ve)	Lapin	Méthode non fournie	

Irritation oculaire et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
Acide nitrique [≤ 70 %]	Corrosif(ve)		Méthode non fournie	

Irritation des voies respiratoires et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
Acide nitrique [≤ 70 %]	Pas de données disponibles			

Sensibilisation

Sensibilisation par contact avec la peau

Ingrédient(s)	Résultat	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)
Acide nitrique [45 %]	Pas de données disponibles			

Sensibilisation par inhalation

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
Acide nitrique [≤ 70 %]	Pas de données disponibles			

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Mutagénicité

Ingrédient(s)	Résultats (in-vitro)	Méthode (in-vitro)	Résultat (in-vivo)	Méthode (in-vivo)
Acide nitrique [≤ 70 %]	Aucune preuve de mutagénicité, résultats des tests négatifs	OECD 471 (EU B.12/13)	Pas de données disponibles	

Cancérogénicité

Ingrédient(s)	Effets
Acide nitrique [≤ 70 %]	Pas de preuves de cancérogénicité, résultats des tests négatifs

Toxicité pour la reproduction

Ingrédient(s)	Critère	Effet spécifique	Valeur (mg/kg poids corporel/jour)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition	Remarques et autres effets rapportés
Acide nitrique [≤ 70 %]	NOAEL	Toxicité pour le développement	1500	Rat	OECD 422, oral	28 jours	Non toxique pour la reproduction

Toxicité par administration répétée Toxicité orale subaiguë ou subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
Acide nitrique [≤ 70 %]	NOAEL	1500	Rat	OECD 422, oral	28	

Toxicité dermale subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
Acide nitrique [≤ 70 %]		Pas de données disponibles				

Toxicité par inhalation subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps D'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
Acide nitrique [≤ 70 %]		Pas de données disponibles				

Toxicité chronique

Ingrédient(s)	Voie d'exposition	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints	Remarque
Acide nitrique [≤ 70%]			Pas de données disponibles					

STOT-exposition unique

Ingrédient(s)	Organe(s) affecté(s)
Acide nitrique [≤ 70 %]	Pas de données disponibles

STOT-exposition répétée

Ingrédient(s)	Organe(s) affecté(s)
Acide nitrique [≤ 70 %]	Pas de données disponibles

Risque d'aspiration

Les substances ayant un risque d'aspiration (H304), le cas échéant, sont énumérées à la section 3.

Effets et symptômes potentiellement néfastes pour la santé

Le cas échéant, les effets et symptômes liés au produit sont énumérés au paragraphe 4.2.

11.2 Informations sur les autres dangers

11.2.1 Propriétés perturbant le système endocrinien

Propriétés perturbant le système endocrinien - Résultats pour l'humain, si disponible :

11.2.2 Autres informations

Aucune autre information pertinente disponible.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Aucune donnée n'est disponible pour le mélange.

Données sur les substances, le cas échéant et si disponibles, sont énumérées ci-dessous :

Toxicité aquatique à court terme

Toxicité aquatique à court terme - poisson

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)
Acide nitrique [≤ 70 %]	LC ₅₀	12.5	<i>Gambusia affinis</i>	Méthode non communiquée	96

Toxicité aquatique à court terme - crustacés

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)
Acide nitrique [≤ 70 %]	EC ₅₀	8609	<i>Daphnia magna</i> Straus	Pas de tests selon les lignes directrices	24

Toxicité aquatique à court terme - Algues

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)
Acide nitrique [≤ 70 %]		Pas de données disponibles			

Toxicité aquatique à court terme - espèces marines

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)
Acide nitrique [≤ 70 %]		Pas de données disponibles			

Impact sur les stations d'épuration - toxicité vis-à-vis des bactéries

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Inoculum	Méthode	Durée d'exposition
Acide nitrique [≤ 70 %]		Pas de données disponibles			

Toxicité aquatique à long terme

Toxicité aquatique à long terme - poissons

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition	Effets observés
Acide nitrique [≤ 70 %]	LD 50	8226	<i>Oncorhynchus mykiss</i>	Méthode non communiquée	96 heures	

Toxicité aquatique à long terme - crustacés

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition	Effets observés
Acide nitrique [≤ 70 %]		Pas de données disponibles				

Toxicité aquatique vis-à-vis d'autres organismes benthiques y compris les organismes vivant dans les sédiments, si disponible :

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw sédiment)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
Acide nitrique [≤ 70 %]		Pas de données disponibles				

Toxicité terrestre

Toxicité terrestre - vers de terre, si disponible :

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
Acide nitrique [≤ 70 %]		Pas de données disponibles				

Toxicité terrestre - plantes, si disponible :

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
Acide nitrique [≤ 70 %]		Pas de données disponibles				

Toxicité terrestre - oiseaux, si disponible :

Ingrédient(s)	Critère	Valeur	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
Acide nitrique [≤ 70 %]		Pas de données disponibles				

Toxicité terrestre - insectes bénéfiques, si disponible :

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
Acide nitrique [≤ 70 %]		Pas de données disponibles				

Toxicité terrestre - bactéries du sol, si disponible :

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (Jours)	Effets observés
Acide nitrique [≤ 70 %]		Pas de données disponibles				

12.2 Persistance et dégradabilité**Dégradation abiotique**

Dégradation abiotique – photo dégradation dans l'air, si disponible :

Ingrédient(s)	Temps de demi-vie	Méthode	Evaluation	Remarque
Acide nitrique [≤ 70%]	Pas de données disponibles			

Dégradation abiotique - hydrolyse, si disponible :

Ingrédient(s)	Temps de demi-vie dans l'eau fraîche	Méthode	Evaluation	Remarque
Acide nitrique [≤ 70 %]	Pas de données disponibles			

Dégradation abiotique - autres processus, si disponible :

Ingrédient(s)	Type	Temps de demi-vie	Méthode	Evaluation	Remarque
Acide nitrique [≤ 70 %]		Pas de données disponibles			

Biodégradation

Biodégradabilité facile - conditions aérobiques

Ingrédient(s)	Inoculum	Méthode analytique	DT ₅₀	Méthode	Evaluation
Acide nitrique [≤ 70 %]					Non applicable (substance inorganique)

Facilement biodégradable - conditions anaérobie et marine, si disponible :

Ingrédient(s)	Moyens & types	Méthode analytique	DT ₅₀	Méthode	Evaluation
Acide nitrique [≤ 70 %]					Pas de données disponibles

Dégradation dans les compartiments pertinents de l'environnement, si disponible :

Ingrédient(s)	Moyens & types	Méthode analytique	DT ₅₀	Méthode	Evaluation
Acide nitrique [≤ 70 %]					Pas de données disponibles

12.3 Potentiel de bioaccumulation Coefficient de partage n-octanol/eau (log K_{ow})

Ingrédient(s)	Valeur	Méthode	Evaluation	Remarque
Acide nitrique [≤ 70 %]	-2.3	Méthode non communiquée	Non pertinent, pas de bioaccumulation	

Facteur de bioconcentration (FBC)

Ingrédient(s)	Valeur	Espèces	Méthode	Evaluation	Remarque
Acide nitrique [≤ 70 %]	Pas de données disponibles				

12.4 Mobilité dans le sol

Adsorption/désorption dans le sol ou les sédiments

Ingrédient(s)	Coefficient d'adsorption Log K _{oc}	Coefficient de désorption Log K _{oc} (des)	Méthode	Type de sol/ sédiments	Evaluation
Acide nitrique [≤ 70 %]	Pas de données disponibles				Mobile dans un environnement aqueux

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Substances répondant aux critères PBT / vPvB, le cas échéant, sont énumérées à l'article 3.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Propriétés perturbant le système endocrinien - Effets sur l'environnement, si disponible :

12.7 Autres effets néfastes

Pas d'effets néfastes connus.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1 Méthodes de traitement des déchets Déchets de résidus / produits non utilisés :**

Les produits concentrés ou les emballages contaminés doivent être éliminés par un organisme agréé ou conformément au permis d'exploitation du site. Le rejet de déchets dans les égouts est déconseillé. L'emballage nettoyé est destiné à la récupération ou au recyclage, en conformité avec la législation locale.

Le code européen des déchets :

20 01 14* - acides.

Emballages vides :**Recommandation :**

Suivre la législation nationale ou locale en vigueur.

Produits de nettoyage appropriés :

De l'eau, si nécessaire avec un agent nettoyant.

SECTION 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID), Transport maritime (IMDG), Transport aérien (OACI-TI/IATA-DGR)****14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification : 2031****14.2 Nom d'expédition des Nations unies**

Acide nitrique, solution

Nitric Acid, solution

14.3 Classe(s) de danger pour le transport :

Classe de danger pour le transport (et risques subsidiaires) : 8

14.4 Groupe d'emballage : II**14.5 Dangers pour l'environnement :**

Dangereux pour l'environnement : Non

Polluant marin : Non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur : Aucun à notre connaissance.**14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI : Le produit n'est pas transporté dans des cargaisons en vrac.****Autres informations applicables :****ADR**

Code de classification : C1

Code de restriction en tunnels : (E)

Numéro d'identification du danger 80

IMO/IMDG

No EMS : F-A, S-B

Le produit a été classé, étiqueté et emballé conformément aux prescriptions de l'ADR et aux dispositions du Code IMDG

La législation sur le transport contient des prescriptions particulières pour certaines classes de produits dangereux emballés en quantités limitées.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementation sécurité, santé et environnement / législation particulière à la substance ou mélange

- Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR)
- Code maritime international de transport des matières dangereuses (IMDG)

Ingrédients selon le Règlement Détergents

Non applicable

Seveso - Classification : Non classé

15.2 Evaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée sur le mélange

SECTION 16: Autres informations

Les informations de ce document sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Code FDS : MSDSA208

Version : 1.0

Révision : 09/03/2025

Texte intégral des phrases H et EUH mentionnées à l'article 3 :

- H272 - Peut aggraver un incendie ; comburant.
- H290 - Peut être corrosif pour les métaux.
- H314 - Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
- H318 - Provoque de graves lésions des yeux.
- H331 - Toxique par inhalation.
- EUH071 - Corrosif pour les voies respiratoires.

Abréviations et acronymes :

- AISE - L'Association Internationale de la Savonnerie, Détergents et Produits d'Entretien
- ATE - Estimation de la Toxicité Aiguë
- DNEL - Dose dérivée sans effet
- CE50 - concentration efficace, 50%
- ERC - Catégories de rejet dans l'environnement
- EUH - Déclaration de danger spécifique CLP
- CL50 - concentration létale, 50%
- LCS - Étape du cycle de vie
- DL50 - dose létale, 50%
- DSENO - Dose sans effet nocif observé
- DSEO - Dose sans effet observé
- OCDE - Organisation de coopération et de développement économiques
- PBT - Persistant, Bioaccumulable, Toxique pour l'environnement
- PNEC - Concentration Prévisible Sans Effet
- PROC - Catégories de processus
- vPvB - très Persistantes et très Bioaccumulables

Fin de la Fiche de Données de Sécurité